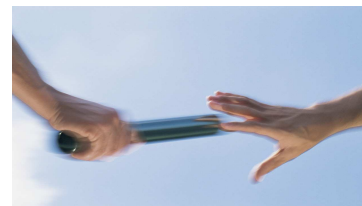


Maître d'apprentissage : professionnaliser sa mission

Etre maître d'apprentissage c'est transmettre un métier et faciliter l'intégration de l'apprenti dans le milieu professionnel.

Cette formation vous permettra de développer les compétences relationnelles, pédagogiques et managériales indispensables pour mener à bien votre mission.



PLUS QU'UNE MISSION, UN ENGAGEMENT

① Objectif de la formation

- Acquérir les compétences nécessaires pour **transmettre son savoir-faire** et **encadrer un apprenti**.
- Favoriser la **réussite professionnelle de l'apprenti** en partenariat avec les acteurs en présence.
- Faciliter le **bon déroulement du contrat d'apprentissage** et garantir ainsi le renouvellement des compétences dont les entreprises artisanales ont besoin.

② Programme

- **Approfondir ses connaissances sur le contrat d'apprentissage**
 - Les aspects juridiques et les spécificités de la mise en œuvre d'un contrat d'apprentissage.
 - Le rôle du maître d'apprentissage.
- **Identifier les missions du maître d'apprentissage**
 - Domaines d'intervention d'un tuteur en entreprise : quelles compétences ?
- **Accueillir et accompagner l'apprenti dans son entreprise**
 - L'accueil de l'apprenti : préparation et déroulement.
 - L'accompagnement dans le parcours de formation : l'entretien, les leviers de la motivation, communication et gestion des conflits.
- **Former au poste de travail**
 - Identifier les compétences à transmettre.
 - Comment transférer ses savoir-faire ?
- **Comprendre l'alternance**
 - Les acteurs de l'alternance : qui sont mes partenaires ?
 - Comment s'organise le dispositif de l'alternance ?
- **Evaluer la progression de l'apprenti**
 - Pourquoi évaluer ?
 - Apprécier les acquis de l'apprenti : méthode et outils.

③ Public concerné

Chefs d'entreprise artisanale.

④ Modalités pédagogiques

- Animateur spécialisé en gestion des ressources humaines
- Pédagogie participative : travaux en groupe et sous-groupes, construction d'outils, échanges de pratique, jeux de rôle.

⑤ Durée : 3 jours (1 lundi par semaine)